

EDUCATION AUDITIVO-VERBALE DU BEBE ET DE L'ENFANT APPAREILLE OU IMPLANTE

L'évolution des technologies de traitement du signal sonore, le dépistage auditif néonatal et la prise en soins précoce ont profondément modifié la prise en charge orthophonique des bébés/enfants atteints de surdité. Les perspectives rééducatives et les attentes parentales sont maintenant le plus souvent tournées vers l'oralisation.

Cette formation est dédiée aux orthophonistes (nombreux.ses !) qui souhaiteraient se lancer dans ce type de rééducation mais qui s'interrogent sur « quoi faire et comment faire avec un bébé sourd ». Ces trois jours ont pour but de vous aider à "sauter le pas" en vous apportant des connaissances utiles, des outils concrets ainsi qu'une progression détaillée et illustrée.

Public concerné

Orthophonistes

Pré-requis

Être orthophoniste titulaire d'un diplôme européen

Objectifs de la formation

- Connaître les surdités et leurs retentissements
- Savoir lire et interpréter des courbes audiométriques
- connaître les différents types d'appareillage : fonctionnement et manipulation
- savoir repérer les réactions auditives comportementales et les précurseurs pragmatiques de la communication chez le bébé sourd
- savoir élaborer un programme progressif visant à développer les compétences auditives chez le bébé
- savoir développer des activités de pré-langage adaptées au bébé/tout petit enfant sourd
- savoir tester les capacités auditivo-perceptives et auditivo-verbales de l'enfant et les interpréter
- élaborer un programme progressif de rééducation auditive adaptée à chaque enfant (niveau de surdité, niveau développemental...)
- optimiser les compétences auditivo-perceptives de l'enfant et les rendre fonctionnelles au quotidien
- intégrer les difficultés spécifiques du développement du lexique chez l'enfant sourd et proposer un répertoire d'activités ciblées
- intégrer les difficultés spécifiques du développement de la morphosyntaxe chez l'enfant sourd et proposer un répertoire d'activités ciblées
- identifier les besoins transdisciplinaires et apporter les réponses adaptées
- savoir transmettre les informations essentielles pour l'optimisation du réglage de prothèses ou d'implants
- savoir accompagner et allier les parents à la prise en soins

Objectifs pédagogiques

Chez le bébé :

- savoir évaluer les compétences auditives et de communication du bébé

- savoir mettre en place un plan/protocole d'éducation auditive basé sur des activités progressives et spécifiques
- s'approprier des outils adaptés pour développer précocement le système phonologique en réception et en production

Chez l'enfant en période linguistique

- maîtriser la passation des bilans auditivo-perceptifs et les interpréter en s'appuyant sur les connaissances des traits acoustiques et phonétiques de la parole
- Etre en mesure d'adapter les bilans de langage existants à l'enfant porteur de surdité (entré dans la période linguistique)
- être en capacité de proposer un protocole graduellement adapté de discrimination auditivo-verbale
- s'appuyer sur les connaissances des traits acoustiques et phonétiques de la parole
- savoir choisir la modalité de présentation adéquate à l'objectif de l'activité (auditif/visuel, monaural/binaural, silence/bruit)
- savoir intégrer les difficultés spécifiques du développement du langage oral chez l'enfant sourd et proposer un répertoire d'activités ciblées
- s'appuyer sur les 4 piliers de l'EBP pour proposer un projet thérapeutique adapté à chaque patient/famille
- savoir accompagner et allier les parents à la prise en soins
- échanger les informations pertinentes au sein d'un réseau transdisciplinaire médical, paramédical et pédagogique

Démarches pédagogiques

Moyens mobilisés :

- Power Point et support de documents papier
- Quiz / Vignettes cliniques sous forme de vidéos : analyse et discussion
- Mises en situation et jeux de rôles pour s'approprier certains matériels rééducatifs
- Travaux de groupe
- Démonstration et consultation de matériel disponible

Méthodes pédagogiques utilisées :

- méthode affirmative
- méthode interrogative
- méthode active : vignettes cliniques/vidéos, partage d'expériences, étude de cas, analyse de documents, analyse de corpus, manipulation de prothèses, mises en situation, et manipulation de matériel de rééducation, témoignages.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de connaissances pré-formation
- Questionnaire d'acquisition de connaissances post-formation
- Questionnaire de satisfaction

Informations pratiques

Durée : 3 jours - 21 heures

Effectif : 30 personnes

Dates et lieux : à consulter sur www.orpheo.info

Tarifs : Libéral 750 euros / Salarié 900 euros

Repas compris

Accessibilité : conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap disponibles sur www.orpheo.info

Formatrices

Mélanie BOYER et Stéphanie REINQUIN, orthophonistes à La Madeleine (59)

Organisme organisateur

ORPHEO SARL

SIRET : 514 529 700

N° déclaration d'activité : 91 30 02990 30 (Région OCCITANIE)

Adresse : 507C route vieille 30340 SAINT JULIEN LES ROSIERS

Tel : 0663395267

www.orpheo.info

Programme détaillé

JOUR 1

8h30-9h : Présentation et tour de table

9h-10h45 : Le déficit auditif : données théoriques principales

- le fonctionnement de l'oreille
- Les surdités : types et degrés
- Retentissements sur l'acquisition du langage oral
- audiométrie et audiogrammes : lecture et interprétation de courbes audiométriques
- indications prothèses/implants

11h-12h30 : Réhabilitation auditive

- prothèses conventionnelles
- implant cochléaire
- réglages d'appareillage auditif

Pause déjeuner 12h30-13h45

13h45-14h45 : Evaluation des compétences auditives et communicatives du bébé sourd

- observations cliniques des réactions auditives comportementales
- présentation du matériel utilisé pour évaluer le champ auditif du bébé
- anamnèse et recensement des compétences auditives et de communication au quotidien
- observations des interactions parents/bébé
- échelles de communication/questionnaires

15h-17h : Education auditive du bébé sourd

- travail de la réactivité à l'environnement sonore
- travail de l'orientation
- travail de l'attention auditive
- conditionnement auditif volontaire par le jeu
- construction d'une "bibliothèque sonore"
- discrimination et reconnaissance de bruits
- présentation et manipulation du matériel utilisé

JOUR 2 :

8h30-9h : retour et questions sur la 1ère journée

9h-12h30 (avec pause de 15mn) : Education pré-verbale du bébé sourd : réception et production

- balayage phonémique (réception et production)
- mise en place du système phonologique
- élaboration du lien signifié/signifiant

- mise en place de la désignation
- théorie de l'esprit
- présentation et manipulation du matériel utilisé

Pause déjeuner : 12h30 - 13h45

13h45-15h30 : Evaluation des compétences auditives et langagières de l'enfant sourd (période linguistique)

- évaluation et modes de passation des bilans auditivo-perceptifs et interprétations
- adaptation des bilans de langage existants à l'enfant porteur de surdit 

15h45-16h45 : Int r t du partenariat ORL/Audioproth siste/orthophoniste

- identification des besoins et informations   transmettre
- R glage : importance du partenariat orthophoniste / audioproth siste :
 - o  chelles de perception
 - o pr sentation et utilisation d'un outil sp cifique d velopp    Lille

JOUR 3

8h30-8h45 : retour et questions sur jour 2

8h45-10h45 : Programme d taill  de t ches de discrimination auditivo-verbale

- pr sentation des  tapes d' ducation auditivo-perceptive : d tection - discrimination - reconnaissance - identification - compr hension

11h-12h30 : Troubles sp cifiques langagiers de l'enfant sourd et r education (du lexique)

- d velopper et organiser le lexique
- recensement de mat riels existants et pertinents dans la prise en soins de l'enfant sourd
-  laboration de lignes de base

Pause déjeuner : 12h30-13h45

13h45-14h45 : Troubles sp cifiques langagiers de l'enfant sourd et r education (morphosyntaxe)

- faire  merger la phrase, l'allonger et la complexifier
- recensement de mat riels existants et pertinents dans la prise en soins de l'enfant sourd
-  laboration de lignes de base

15h-17h : Accompagnement parental

- accompagner les parents dans les suites du diagnostic
- s'appuyer sur les 4 piliers de l'EBP pour proposer un projet th rapeutique adapt    chaque patient/famille
- rendre les parents acteurs et partenaires de la prise en soins
- acqu rir et r investir les savoir-faire
- accompagner les parents et l'enfant dans les moments cl s du parcours de l'enfant (cr che, r glage,  cole...)